

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/302 en date du 30 novembre 2018, une consultation du public est prévue à la mairie de de Saint Etienne de Montluc, pendant une période de quatre semaines du 03 janvier 2019 au 31 janvier 2019 inclus, portant sur la demande présentée par la société SCI LE THYM en vue de construire un entrepôt sec à de Saint Etienne de Montluc, lieu-dit « La Petite Rouillonnais ».

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 19 décembre 2018, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Saint Etienne de Montluc, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Saint Etienne de Montluc, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.